

CQP MAÇON DU PATRIMOINE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir les compétences d'un maçon du patrimoine
Obtenir le CQP Maçon du Patrimoine (pour ceux rentrant dans les critères ci-dessous)

CONTENU DE LA FORMATION

11 modules de formation + session d'examen

- Sécurité au travail
- Lecture de plans
- Montage/démontage d'un échafaudage de Pied
- Tracés Géométriques
- Préparer et organiser son chantier
- Maçonneries en moellons, briques et en pierre de taille
- Les mortiers/Bétons: Leurs Granulats, leurs liants
- Pathologie et désordres du Bâti
- Dallages dans le Bâti Ancien
- Taille de Pierre
- Les enduits à la chaux
- Evaluation des compétences

MODALITES D'EVALUATION

Mise en situation professionnelle,

Pour passer le CQP, le stagiaire doit avoir :

- Soit de 3 à 5 ans d'expérience comme maçon qualifié (ouvrier professionnel de niveau 2)
- Soit un diplôme: CAP maçon ou BEP Techniques du gros Œuvre et 1 à 3 ans d'expérience en tant que maçon qualifié (Niv.II coefficient 185)
- Soit un titre Professionnel de maçon et 1 à 3 ans d'expérience en tant que maçon qualifié (Niv.II coefficient 185).

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

La formation est mise en œuvre suivant le principe de la pédagogie différenciée. Le contenu des modules sera donc adapté au profil des candidats (parcours professionnels, besoins, projet professionnel).

La formations mixte des temps de formation théorique et des mises en situation pratiques à la fois en centre mais aussi en entreprise.

Un projet pédagogique sur une maquette complète est mis en place sur toute la durée de la formation. Un suivi du stagiaire dans tout son parcours et à l'issu est mis en œuvre.

Des sorties pédagogiques et l'intervention de professionnels sont organisées.

Plusieurs formateurs interviennent :

Guillaume - Formateur référent - maçonnerie bâti ancien - patrimoine

Cécile - Formatrice - Dossier professionnel - TRE - Sorties pédagogiques

Didier - Formateur Echafaudage

Pauline - Formatrice Gestes et postures

TYPE DE CONTRAT

Contrat en alternance sous la forme de contrat de professionnalisation de 10 mois.

L'AIFS vous accompagne dans la recherche d'une entreprise d'accueil ainsi que pour l'ensemble des démarches administratives.

Durée en centre

455 h soit 13 semaines

Dates

Du 09/09/2019 AU
24/07/2020

Lieu

AIFS -
Plateforme de Formation
7 avenue Joséphine Baker
24200 Sarlat

Public concerné :

Tout public ayant une expérience en maçonnerie et ayant validé un niveau III (CAP)

Prérequis :

- Avoir un niveau III (CAP)
- Maîtriser les savoirs de bases (lecture, écriture et calculs de base)
- Avoir satisfait à l'entretien de recrutement réalisé par la structure de formation
- Résistance au travail physique
- Aptitudes pour le travail en équipe

Contact

Julie Martegoutte
07 87 46 20 38
05 53 31 56 07

julie@aifs-formation.com

Infos formations

www.aifs-formation-sarlat.com

